



BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901
et au décret du 16 août 1901

À remplir par l'adhérent
(un exemplaire à conserver)

Structure :

Statut :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Site internet :

Nom et prénom du signataire :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'Association Réseau Bretagne Solidaire.

Je joins un chèque de € correspondant à mon adhésion à RBS pour l'année civile 2019.

Tarif collectivités : 1ct/habitant (minimum 200 €, maximum 4 000 €)

Fait à, le

Signature :

Collectivités :

POURQUOI ADHÉRER AU Réseau Bretagne Solidaire ?



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



CONTACT

50 Cours de Chazelles - 56100 Lorient / Tél. : 02 97 21 63 24 / contact@bretagne-solidaire.bzh

COLLECTIVITÉS : POURQUOI ADHÉRER AU Réseau Bretagne Solidaire ?

Accompagnement de Projets

- **Stratégique pour les collectivités souhaitant s'engager dans l'action internationale** : choix du pays partenaire, axes de partenariats, identification des acteurs de votre territoire (projets menés, thématiques, pays partenaires, etc.). Monter un projet : conception du projet, écriture, relecture. Recherche de financements.
- **Technique** : formation, appui à la création d'un appel à projets, appui technique auprès des élus et agents, apport d'expertise et de conseil pour la mise en place de projet ; partage des notions de coûts, de devis, de référentiels, de solutions techniques et de faisabilité pour mieux instruire les dossiers.
- **Humain** : mutualisation de la venue de partenaires du Sud, de témoins, de spécialistes, de conférenciers et de leur tournée en région, accompagnement à l'accueil de volontaire en réciprocité, de services civiques, soutien pour l'obtention de visas.
- **Financier** : veille sur les financements, accompagnement au montage de dossier, portage de demande mutualisée.

Dimension extraterritoriale

- **Veille** informative.
- **Études**, états des lieux.
- **Animation** de groupe régional pays et thématiques.
- **Information** sur l'actualité de l'action extérieure des collectivités territoriales, les dispositifs d'appui et de financement des collectivités.
- **Animation** de rencontres inter collectivités.
- **Relais** en Bretagne des expériences ou des problématiques des collectivités hors région.
- **Relais** au niveau national des expériences ou des problématiques des collectivités bretonnes.

Mise en visibilité

- **Diffusion/présentation** de vos appels à projets à destination des acteurs du territoire.
- **Mise en visibilité** : dans le cadre d'événements régionaux ou nationaux, dans le cadre de la stratégie de communication du réseau en interne et vers l'extérieur.

Développement de l'éducation à la citoyenneté et à la coopération internationale

- **Appui** au développement de la mobilité internationale des jeunes.
- **Sensibilisation** et action en milieu scolaire et auprès des structures jeunesse.
- **Développement** du service civique dédié à la solidarité internationale.
- **Organisation** de campagnes régionales de sensibilisation.
- **Mobilisation** de fonds territoriaux AFD pour co-financer les projets ECSI des acteurs de votre territoire.

Appui et relais des politiques publiques

- **Remontées** des problématiques de terrain, des attentes des porteurs de projet.
- **Accompagnement** sur la montée en compétences des acteurs du territoire : formations, conférences, rencontres individuelles, rencontres collectives, échanges de pratiques.
- **Organisation** d'échanges avec les acteurs de terrain.
- **Appui** au lancement des initiatives et dynamiques de territoire.

Ce que vous pouvez apporter au Réseau Bretagne Solidaire

- Vos expériences pour accompagner les collectivités souhaitant s'engager ;
- Votre réseau de personnes ressources ;
- Proposer des formations ;
- Proposer des événements ;
- Intégrer ou proposer un groupe projet géographique ou thématique ;
- Être identifié comme référent ;
- Voter ;
- Être élu.